

EXPÉRIMENTATION OUI PUB PERSONNE NE DOIT RESTER SUR LE BORD DE LA ROUTE !

Sud PTT APPELLE À UN RASSEMBLEMENT À TROYES (AUBE) LUNDI 7 MARS À 11 HEURES

L'expérimentation OUIpub, mesure consécutive aux travaux de la Convention citoyenne pour le climat et à la loi du 22 août 2021 dite «loi Climat et Résilience», débutera le 1er juillet de cette année.

Deux entreprises, Adrexo et Mediapost, sont directement concernées au sein de la convention collective de la distribution directe. L'expérimentation va concerner 3,7 % de la population et 1,3 millions de boîtes à lettres sur 26 millions au total.

La fédération SUDPTT représentative dans la branche a déjà engagé des démarches vis-à-vis des responsables des pouvoirs publics, vis-à-vis de la Poste, du patronat de la branche et des deux directions des entreprises. Elle a écrit à tous les maires dont les communes sont dans le périmètre de l'expérimentation car il y a maintenant urgence !

En effet, le scénario le plus probable est qu'à l'approche du 1er juillet, les salarié-es des sites concernés soient mis en chômage partiel. La société Adrexo n'a toujours pas communiqué de données précises sur l'impact en matière d'emploi mais à Mediapost, filiale du Groupe la Poste, ce sont 274 distributeurs directement concernés et 38 dans la mécanisation, soit plus de 300 emplois qui devraient disparaître. Si une négociation a récemment débuté à Mediapost, avec notamment pour objectif d'aller vers des ruptures conventionnelles collectives, à Adrexo c'est le silence total.

C'est pourquoi SUD-PTT demande l'intervention des pouvoirs publics afin que de véritables garanties soient données au personnel en terme de reclassement, de droit à la formation et à la reconversion. Une réunion tripartite - branche et pouvoirs publics - serait nécessaire afin d'examiner les besoins de financement et d'obtenir des garanties identiques pour le personnel des deux sociétés.

Nous serons d'autant plus attentifs au rôle ou à l'absence des autorités gouvernementales – qui doivent assumer leurs choix – que nombre de salarié-es ont des petits contrats (une dizaine d'heures) qui font qu'être reclassé à plusieurs kilomètres n'aurait aucun sens.

Dans cette optique, notre fédération demande que le reclassement au sein la Poste soit ouvert au personnel d'Adrexo, car l'expérimentation en cours ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. Depuis des mois, Adrexo et Mediapost sous-traitent massivement leurs imprimés publicitaires à la Poste. Un chiffre est éloquent : 880.000 boîtes à lettres devraient être transférées vers la Poste 2022 ! 60 % des zones impactées par le Oui pub... Les licenciements déguisés s'enchaînent au gré des fermetures de sites ! De ce point de vue, nous demandons que les éléments qui ressortiront des négociations autour du Oui-pub soient étendus aux opérations de sous-traitance qui gangrènent et minent l'avenir des salarié-es.

**Le 7 mars, devant le Siège de Troyes Métropole, c'est cette parole que nous porterons avec de nombreux élus d'Adrexo et de Mediapost et le personnel du site !
Une délégation de notre organisation sera reçue par la métropole.**

Pour tout contact presse :

- Charles Tremblay : 06 82 99 51 92
- Jean-Paul Dessaux : 06 89 93 91 59

Paris, le 4 mars 2021



Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des Envierges 75020 Paris

01 44 62 12 00

sudptt@sudptt.fr

www.sudptt.org

f @federationSudptt

📧 @fdSudPTT

🌐 federation.sudptt

Union
syndicale
Solidaires